

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



tout savoir

L'entraide, une valeur du 2^e

Les initiatives pour mieux vivre ensemble dans le 2^e arrondissement sont nombreuses et variées. Encore faut-il les connaître...

numéro 48 • novembre-décembre 2009

4&5 Sentier : l'art au cœur du quartier | La mairie du 2^e soutient les droits des enfants • 6 Luttons contre la solitude de nos aînés • 10 Jérôme Deschamps vous attend à l'Opéra Comique !



La Bourse, on y danse !

Samedi 21 novembre, ne manquez pas le traditionnel Bal des Conseils de quartier au palais Brongniart.

Plus qu'un rendez-vous, c'est désormais une tradition : depuis huit ans, les Conseils de quartier du 2^e arrondissement invitent les habitants à une soirée familiale et festive au palais Brongniart.

Abandonné depuis plus de 20 ans par une Bourse maintenant dématérialisée, le palais Brongniart retrouve chaque

année une ambiance tumultueuse à faire vibrer ses murs : le bal annuel des Conseils de quartier du 2^e vient redonner de la vie aux imposantes salles de cet édifice historique.

De 18h00 à 20h00, c'est le moment des enfants avec de nombreuses animations et, pour ceux qui le souhaitent, le temps du repas : des stands permettent en effet de se

restaurer sur place à des tarifs raisonnables (il est également possible d'apporter ses victuailles). À partir de 20h30 et jusqu'à 1h00 du matin, place à la musique et à la danse pour les plus grands avec des pauses pour se désaltérer et grignoter, et même s'instruire, en parcourant les nombreux stands d'associations et de commerçants.





A VOTÉ !

Lundi 28 septembre, lancement en mairie du 2^e de la votation citoyenne nationale pour la sauvegarde des services publics de La Poste, en présence de Jacques Boutault, premier des votants !

LA FÊTE

Entre fanfares et clowns, les enfants (dans la cour de la mairie) et les associations du 2^e (sur la place de la Bourse) ont participé à un week-end festif et ensoleillé lors du vide-grenier de la mairie, les 19 et 20 septembre.



MIAM !

Pour la deuxième fois de l'année, la rue de Choiseul a mis ses habits de fête et accueilli des stands de produits du terroir, à l'initiative de l'association des commerçants du 14 au 18 septembre.



RETOUR À L'ÉCOLE

Jeudi 3 septembre, le maire Jacques Boutault et les élus de l'arrondissement, ont, comme à leur habitude, accompagné les enfants du 2^e pour leur rentrée scolaire.

PETITE FOULÉE, GRANDE FOULE

Plusieurs centaines de participants ont confirmé le 4 octobre le succès des 10 km de Paris Centre, en mêlant esprit sportif et bonne humeur.



Main basse sur la démocratie



Avec la réforme de la Constitution, le président de la République avait déjà considérablement réduit les droits de l'opposition à l'Assemblée. Il a ensuite mis les chaînes publiques sous tutelle en nommant lui-même leur président. En supprimant le juge d'instruction, il cherche maintenant à contrôler la justice.

Mais il va plus loin. Avec le nouveau découpage électoral, la première circonscription de Paris est démantelée : le 2^e arrondissement est rattaché, sans aucune logique, aux 1^{er}, 8^e et 9^e – seul moyen, semble-t-il, de reprendre cette circonscription à la gauche et aux Verts. D'une façon générale, ce nouveau découpage est à ce point favorable à la droite qu'il lui suffira désormais de 48,6 % des suffrages aux législatives pour devenir majoritaire, en nombre de députés, à l'Assemblée nationale.

Avec le projet du Grand Paris, l'inquiétude monte encore d'un cran. Après avoir fait semblant de consulter dix architectes de renom, le Président vient de jeter leurs copies au panier. Il choisit d'imposer le projet, autoritaire et archaïque, de son ministre Christian Blanc. Élaboré sans aucune concertation, ce projet prévoit la construction d'une boucle de métros souterrains qui, pour 35 milliards d'euros, desservira des zones lointaines et peu habitées de l'Île-de-France (mais considérées comme économiquement stratégiques). Pour financer ce projet, une loi devrait être présentée à l'Assemblée, ce qui enlève aux élus locaux tout pouvoir de décision. Dans un périmètre de 1,5 km autour des gares desservies par cette grande boucle, l'État pourra exproprier pour vendre des terrains à des promoteurs immobiliers, sans que les habitants et les élus locaux n'aient leur mot à dire. Nous sommes concernés car Les Halles, la gare du Nord et la gare de l'Est sont desservies par cette boucle de transport.

Cette recentralisation des pouvoirs entre quelques mains est contestée, y compris par des élus de droite attachés à la décentralisation et au respect de la démocratie.

Oui, l'instant est grave. Car c'est à une véritable spoliation démocratique de velours à laquelle nous assistons. Une première dans l'histoire contemporaine de notre pays.

Bien sincèrement à tous,

Jacques Boutault,
maire du 2^e arrondissement de Paris

La question au maire



Pourquoi l'État réquisitionne-t-il des gymnases pour la vaccination H1N1 alors que, dans le centre de Paris, il y a des musées, le palais Brongniart, des casernes... Que fait-on des adhérents ? Des enseignants ? Des compétiteurs préparant leur saison ? Comment font les associations ? Cela faisant, en moins de deux semaines ! **Christian Régnier**

« Dès que j'ai été informé – par des voies non officielles, d'ailleurs – de cette réquisition, j'ai écrit au Secrétariat général de la Ville de Paris pour m'y opposer fermement. Il est apparu que ce n'est pas la Ville qui a décidé de cette réquisition, mais l'État, qui pilote seul les opérations de vaccination. Le ministère a agité en l'occurrence sans aucune concertation avec les élus parisiens. Croyez que je comprends et partage votre incompréhension et votre colère. »

Du 2 au 28 novembre

Frigo Art

Opération BAPIF

En mairie

Mardi 10 novembre

**Commémoration
de l'Armistice**

du 11 novembre 1918

En mairie, à 11 h 30

Jeudi 12 novembre

Conseil d'arrondissement

En mairie, à 19 h 00

Jeudi 19 novembre

**Bus des Conseils
de quartier**

Passage des Petits Pères

Lundi 23 novembre

**Conseil de quartier
Vivienne-Gaillon**

En mairie, à 20 h 00

Mercredi 25 novembre

**Journée internationale
de lutte contre
les violences faites
aux femmes**

En mairie, de 18 h 00 à 22 h 00

Mardi 1^{er} décembre**Conseil de quartier
Sentier-Bonne Nouvelle**

En mairie, à 20 h 00

Jeudi 3 décembre

Conseil d'arrondissement

En mairie, à 19 h 00

Jeudi 10 et vendredi

11 décembre

**Distribution de chocolats
aux aînés**

En mairie

Jeudi 10 décembre

**Conseil de quartier
Montorgueil-Saint-Denis**

Centre Cerise, à 20 h 30

Samedi 12 décembre

**Accueil des nouveaux
habitants**

En mairie, de 10 h 00 à 12 h 00

Jeudi 14 janvier

**Vœux du maire
aux habitants du 2^e**

En mairie, à 19 h 00

SENTIER

Quand l'art se fait tissage

Après une longue concertation, l'œuvre artistique désirée par le Conseil de quartier Sentier a finalement été choisie.

Rien de ce qui se crée dans une ville – a fortiori dans une capitale comme Paris – ne peut être rapide: les règles, les lois, les problèmes techniques sont nombreux et ne supportent pas la précipitation. La détermination du choix de cette œuvre d'art, demandée dès 2006 par le Conseil de quartier Sentier, n'a pas échappé à la règle. Mais le but est finalement atteint.

Entre modernité et tradition

Le Conseil de quartier, le maire du 2^e, et le comité Art dans la ville avaient, dans un premier temps, dû trancher entre les œuvres présentées par les quatre artistes pressentis, mais c'est finalement, Bertrand Delanoë, le maire de Paris, qui a choisi la proposition classée en deuxième place par les intervenants précédents.

Il s'agit de la création de Claire Maugeois, qui entrecroise et superpose des bandes de couleurs sur l'un des rares immeubles modernes du quartier (situé à l'angle des rues du Sentier, Saint-Fiacre et des Jeûneurs). Ce procédé artistique évoque un effet de tissage, rappel de la

principale et traditionnelle activité du quartier: le textile.

Pour Mme Dudous, présidente du Conseil de quartier Sentier, « ce choix, qui était arrivé d'extrême justesse en deuxième position lors de notre vote interne, est totalement satisfaisant et logique. Nous attendons maintenant avec impatience la réalisation de cette œuvre ».

L'artiste Claire Maugeois réalisera une œuvre sur la thématique du textile.



Réduire sa consommation énergétique

L'opération programmée de l'habitat menée par le PACT de Paris se poursuit. Après l'exposition en mairie, les visites pédagogiques du quartier et une première réunion sur la remise aux normes des immeubles et logements insalubres, notez sur votre agenda le prochain rendez-vous: mardi 17 novembre à 19 h 00 en mairie, une conférence sur la réduction de la facture énergétique. Pour sensibiliser au mieux les habitants du 2^e, l'approche de l'OPAH Sentier est double: à la fois « sociale » – par le biais de rendez-vous pédagogiques sur les thèmes « comment adopter des éco-gestes » ou « mieux gérer son budget » – et « bâtiment » en faisant intervenir des techniciens dans les appartements.

> **OPAH Sentier**: permanences du PACT mercredi matin de 9 h 00 à 12 h 00 et jeudi après-midi de 14 h 00 à 17 h 00 – sans rendez-vous
Contact: 0 800 00 60 75 ou opah.sentier@pact75.org



DROITS UNIVERSELS

Faire respecter l'enfant

La Convention internationale des Droits de l'enfant a 20 ans. La Mairie du 2^e marque cet anniversaire de deux manifestations, afin de rappeler la fragilité du statut des plus jeunes.

Ratifiée au fil des années par 192 nations – à l'exception notable des États-Unis et de la Somalie – la Convention internationale des Droits de l'enfant peine à se faire réellement respecter. La journée du 20 novembre est une occasion de la rappeler à tous.

Opération 20/20

Organisée sous l'égide de l'Unicef, l'opération 20/20 se déroule du 1^{er} au 20 novembre dans chaque mairie d'arrondissement. Réalisée par le photographe et le cinéaste Gilles Portes, la

manifestation consiste à afficher en regard les photos d'enfants issus de 20 pays différents et leur autoportrait. L'opération s'achève le vendredi 20 novembre à 20 heures place du Palais Royal, avec l'affichage d'un millier de diptyques grands formats, qui resteront exposés en plein air jusqu'au 10 décembre. Parallèlement, la mairie du 2^e accueille, du 9 au 20 novembre, une exposition sur les 20 ans de la Convention internationale des Droits de l'enfant.

Les enfants du sida

Autre exposition en mairie du 2^e, du 23 novembre au 4 décembre: *Au-delà du sida*: vingt portraits et témoignages d'enfants atteints par le sida en Afrique. Une conférence-débat aura lieu le mardi 1^{er} décembre, à 19h30, Journée mondiale de lutte contre le sida, sur le thème des Orphelins du sida avec des représentants de l'association Vision du Monde.

: en bref

VÉLOS À DOUBLE SENS

La Ville de Paris annonce la généralisation du double sens cyclable dans les 67 « zone 30 » de Paris, avec une première phase de mise en œuvre qui débute dès le mois de novembre dans le 2^e arrondissement.

CENTRES DE LOISIRS

Le mode d'inscription dans les centres de loisirs parisiens change de formule. Les familles doivent désormais inscrire leur(s) enfant(s) une semaine au moins avant le début de chaque période de vacances scolaires.

SOUTIEN SCOLAIRE

L'association La Clairière recherche des bénévoles pour accompagner tout au long de l'année scolaire une quinzaine d'enfants du 2^e en difficultés. Contactez Sylvain pour le primaire et Héloïse pour le secondaire: 01 42 36 82 46.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Pour comprendre le destin de vos déchets, venez visiter le Centre d'incinération du Syctom, le dimanche 22 novembre de 10 h 00 à 17 h 00
> 22-24 rue Ardoin
93400 Saint-Ouen Métro ligne 13, arrêt Mairie de Saint-Ouen (navettes toutes les demi-heures), ou RER C, arrêt Saint-Ouen.



C'EST NOËL DANS LES ÉCOLES

Comme chaque année, la municipalité invite, à l'occasion des fêtes de Noël, les enfants des écoles du 2^e à une « sortie-spectacle ». Cette année, les petits de maternelle assisteront à la salle Jean Dame à un spectacle musical, *Dim Dam Doum 2*, les jeudi 17 et vendredi 18 décembre. Quant aux plus grands, ils iront, suivant leurs écoles et leur niveau, soit au Théâtre du Rond-point pour *La Nuit, un rêve féroce...*, soit au Théâtre Fontaine, pour *Le Petit Chaperon rouge*, soit à l'Opéra Comique pour un concert commenté, *La Chanson d'Offenbach*.



À chaque âge son spectacle.

ZOOM

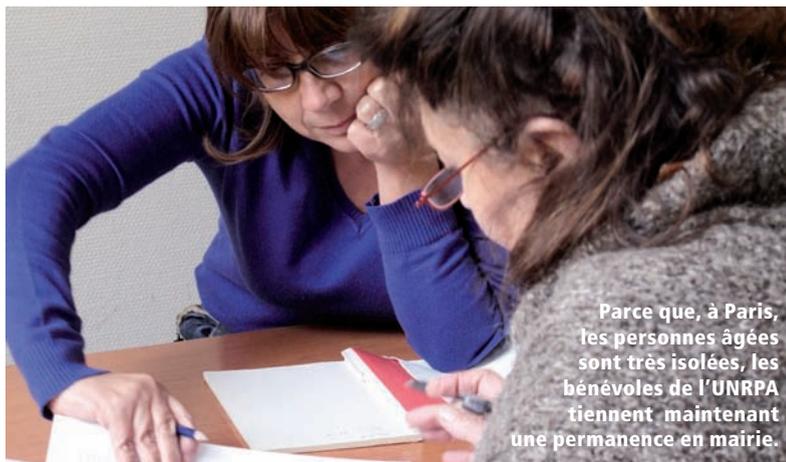
Rompre les solitudes

À l'initiative de Jacques Boutault, la mairie du 2^e accueille désormais une permanence régulière de la fédération de Paris de l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA). Son but ? Aider à rompre l'isolement de nos aînés.

fondée en 1945, l'Union nationale des retraités et personnes âgées (UNRPA) est une association loi 1901 ouverte à tous qui rassemble près de 200 000 adhérents. Ses missions portent sur l'amélioration des conditions de vie des pré-retraités, des retraités et des personnes âgées, tout en intégrant des activités ludiques et culturelles. D'envergure nationale, l'UNRPA s'appuie sur des structures régionales, fédérales et locales autonomes. C'est ainsi, qu'à la rentrée, l'association a créé une fédération sur Paris.

Quand l'UNRPA s'implante à Paris...

« Comme l'UNRPA, créée par des syndicats parisiens, avait son siège national à Paris, nous n'avions pas ressenti le besoin de nous ancrer dans la capitale », explique la présidente Fernanda Marrucchelli. Avant de préciser : « Mais Paris présente des problématiques spécifiques sur lesquelles nous avons décidé de travailler. » À titre d'exemples : la présence de migrants âgés, la précarité des conditions de vie, notamment de logement, et, surtout, la lutte contre l'isolement. Fernanda Marrucchelli en veut pour preuve une étude de Reper'Âge selon laquelle : « une personne âgée sur deux a moins de dix conversations par semaine à Paris ».



Parce que, à Paris, les personnes âgées sont très isolées, les bénévoles de l'UNRPA tiennent maintenant une permanence en mairie.

... et organise des permanences en mairie du 2^e

Pour rompre la solitude des Parisiens de plus de 55 ans, l'UNRPA a mis en place gratuitement, depuis le 13 octobre, des permanences régulières en mairie du 2^e. « Les questions peuvent porter sur tous les aspects de la vie quotidienne, remarque Fernanda Marrucchelli, que ce soit les aides pour remettre aux normes un ascenseur ou la constitution d'un dossier retraite. » Parallèlement, la fédération parisienne fourmille de projets comme créer un groupe de paroles sur l'actualité ; un atelier consacré à la gymnastique et un aux technologies de l'information et de la communication ; ou encore un

rendez-vous pour prévenir les troubles de la mémoire.

En attendant de trouver des subventions et des locaux pour réaliser ces objectifs, l'UNRPA a organisé récemment dans la salle Jean Dame, une conférence consacrée au « 5^e risque : nouveau droit ou nouvelle privatisation. Les enjeux de la prise en charge de la dépendance ». Afin que la société civile s'empare enfin de ce débat qui nous concerne tous.

> UNRPA : 20, rue Chaudron – 75010 Paris – Tél. : 01 40 11 60 08
www.unrpa.com
Permanences en mairie tous les mardis de 14h00 à 17h00.

UN NOUVEAU COORDINATEUR AU CONSEIL DE LA JEUNESSE DU 2^e



Le Conseil de la jeunesse (CJ) du 2^e fait peau neuve en cette rentrée avec l'arrivée d'un nouveau coordinateur : Hamid Abdellaoui. Hamid a pour mission de faire fonctionner le CJ, en donnant la parole aux jeunes de 13 à 25 ans sur tous les sujets qui les intéressent : environnement, discrimination, logement, politique... Le but est de faire remonter leurs opinions, avis ou envies et d'interpeller les responsables locaux et parisiens sur leurs attentes. Les jeunes peuvent également soumettre des projets citoyens concrets qu'ils mènent ensuite à bien grâce à un budget mis spécialement à leur disposition. Une première réunion a déjà eu lieu, n'hésitez donc pas à contacter Hamid pour plus d'infos !
Tél. : 06 83 62 48 72 ou courriel : hamid.abdellaoui@paris.fr



L'entraide, une valeur du 2^e

Logement, lutte contre l'exclusion, enseignement, culture, famille, santé...

les initiatives pour mieux vivre ensemble dans le 2^e arrondissement sont nombreuses et variées. Encore faut-il connaître les actions de solidarité...

Conserver au 2^e arrondissement ce qui fait l'une de ses caractéristiques historiques, et un de ses atouts – la diversité de sa population et sa mixité sociale –, c'est l'un des axes essentiels de la politique de la municipalité. Dans la mesure des moyens qui lui sont attribués, la Mairie mène non seulement une politique volontariste envers tous ceux qui sont dans le besoin mais elle apporte aussi son soutien à toutes les actions et tous les services d'entraide.

Une municipalité tournée vers l'autre

La Mairie propose de multiples permanences dans ses locaux, comme, par exemple, celle dédiée au logement. Dominique Dussart, première adjointe au maire, déléguée notamment au logement, explique: « *La Mairie du 2^e est l'une des seules à proposer des permanences logement – le jeudi de 9h00 à 12h00 – ce qui nous permet d'avoir un contact direct avec les habitants de l'arrondissement. Ces derniers viennent nous voir pour de multiples raisons: un logement exigü, un loyer élevé, un*

bâti insalubre, etc. Nous répondons à toutes leurs questions et les dirigeons, si besoin, vers les services sociaux. »

Personnels municipaux et bénévoles se côtoient pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin. Ainsi, deux conciliateurs de justice reçoivent du lundi au jeudi de 9h00 à 11h00, afin de permettre gratuitement aux administrés du 2^e de régler à l'amiable les litiges du quotidien. Et, depuis le 7 octobre, tous les mercredis de 15h00 à 18h00, Simone Le Dren assure au centre Cerise une permanence d'écrivain public pour partager sa plume et son savoir-faire.

Enfin, une permanence se tient tous les jeudis matin en mairie pour aider les personnes en difficulté: « *Nous avons organisé ces permanences pour écouter, orienter et assurer un suivi des dossiers liés à toutes les détresses, que ce soit pour aider des sans-papiers,* ... »



- *prévenir une expulsion ou obtenir des subventions destinées à une personne handicapée*, explique Jacques Boutault. *La Ville de Paris a créé de nombreux systèmes d'aides : pour le logement, pour les jeunes, pour la famille (le dernier en date s'appelle Paris-famille) qui ne sont pas toujours bien connus du public. À nous de les relayer.* » Dans cette optique, le service de la Mairie chargé de l'exclusion entretient aussi des contacts étroits avec la « maraude » d'Emmaüs, qui s'occupe du suivi des personnes sans domicile fixe : chaque individu est signalé, répertorié et aidé du mieux possible. La « bagagerie », commune aux 1^{er} et 2^e arrondisse-

« **Écouter, orienter et assurer un suivi des dossiers liés à toutes les détresses.** »

ments, y contribue : ce lieu permet aux « locataires de la rue » de déposer leurs affaires dans des casiers sécurisés en journée, mais aussi de nouer des liens et de mener des actions ensemble comme, par exemple, la tenue du stand de vente de produits bio sur le marché Montorgueil, dans le 1^{er}. Cette bagagerie, que les élus du 2^e ont fortement aidée à s'installer, la municipalité va cependant devoir la défendre : la réhabilitation prochaine du centre des Halles n'a en effet prévu pour elle qu'un espace très réduit...

Des associations engagées

Le centre Cerise est l'une des nombreuses associations d'aide aux plus défavorisés situées dans l'arrondissement auxquelles la Mairie

du 2^e apporte son soutien. Delphine Roux, sa directrice, précise ce qui se cache derrière ce nom fruité : « *Nous proposons aussi bien de l'accompagnement scolaire que des concerts de musique ethnique, un coin livres réservé aux assistantes maternelles avec leurs petits, un atelier théâtre destiné à ceux qui apprennent le français ou encore, plus récemment, des ateliers de hip-hop et de technique du son pour les ados.* »

La Clairière, un autre bel exemple d'association solidaire implantée dans le quartier, se présente sous la forme d'un équipement socio-culturel de proximité au service des populations en difficulté afin de tisser du lien social.

En terme de santé, plusieurs structures associatives existent dans le 2^e, comme le 110 Les Halles, un centre d'accueil et de soins spéciali-

à noter

- – Prestations, coordonnées des organismes ou actualités liées à l'action sociale... consultez *Le Guide pratique du 2^e*, disponible en mairie, dans les associations et les équipements municipaux, ou la rubrique « Guide du 2^e », onglet « action sociale » sur www.mairie2.paris.fr
- – Antenne du 2^e du Centre d'action social de la Ville de Paris (CASVP) : 11, rue Dussoubs - Tél. : 01 44 82 76 10, ou sur www.paris.fr (taper CASVP dans « Recherche »).
- – *Le Guide de la solidarité*, édité par la Mairie de Paris, est disponible à l'accueil en mairie.



en direct du 2^e

« En juin, Atmosphère a mis en place une nouvelle prestation : **le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) dans les quatre premiers arrondissements de Paris.** Il s'agit de proposer des soins techniques ou de confort, non seulement auprès des personnes âgées dépendantes, mais aussi auprès des personnes handicapées ou souffrant d'une affection longue durée. En plus de l'aide aux gestes du quotidien (lever, toilette simple, déplacements, repas, formalités administratives), Atmosphère fait intervenir 3 infirmières et 10 aides-soignantes pour permettre aux personnes de rester chez elles dans les meilleures conditions. »

Atmosphère : 22, rue Sentier – Paris 2^e

Services à domicile : 01 55 34 13 00 / SSIAD : 01 55 34 13 10

Jean-Pierre Coudre, directeur de l'association Atmosphère



Personnels municipaux et bénévoles se côtoient pour qu'un vent de solidarité souffle sur le 2^e.

2 questions à



Claire Grover

Conseillère d'arrondissement déléguée à la Lutte contre les exclusions et à l'Action sociale

Quelle a été votre démarche concernant l'action sociale durant ces 18 mois de mandat ?

Je me suis rapprochée des services sociaux de la Ville (CAS) et du département (la DASES dont dépendent les assistantes sociales de l'arrondissement). Tous les mardis matins, nous étudions au CAS les dossiers de demandes d'aides sociales.

Et concernant la lutte contre l'exclusion ?

Je participe depuis quatre ans au Collectif rue Paris-centre qui regroupe les acteurs de la circonscription. Dans le 2^e, je travaille avec: la Maraude d'Emmaüs; le CMP Paris Centre qui dépend de l'hôpital Esquirol et dont l'équipe soignante est spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des adultes souffrant de troubles psychiques; le 110 Les Halles qui traite les toxicomanes, etc.

Je participe également à un groupe de travail sur la prostitution créé par le Conseil de quartier Sentier. Enfin, le 15 octobre, j'ai animé une réunion avec Olga Trostiansky, adjointe au maire de Paris: un état des lieux des acteurs sociaux du 2^e, sur le thème de la souffrance psychique, regroupant associations et services sociaux de l'arrondissement...

sés en toxicomanie. Il permet aux usagers de drogues en errance sur le quartier des Halles, ainsi qu'aux personnes rencontrant des problèmes d'addiction, de bénéficier d'une intégration par les soins et d'une prise en charge globale. De même, le Planning familial se consacre à la défense des droits des femmes. À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le 25 novembre, la Mairie accueillera d'ailleurs deux tables rondes, afin de leur apporter son soutien (en France, une femme meurt tous les trois jours victime de violences conjugales).

L'action sociale au quotidien

Comment parler de solidarité sans évoquer le Centre d'action sociale de la Ville de Paris? Cet établissement a pour mission d'assurer aux différentes générations de Parisiens l'attribution des aides sociales, ainsi

qu'un accompagnement social de proximité. Il gère également différentes prestations destinées aux aînés: des clubs de loisirs ou des cycles de conférences gratuites de l'Université permanente les font participer à la vie sociale. Ils peuvent prendre leurs repas en toute convivialité dans les restaurants Émeraude ou demander un soutien à domicile grâce aux prestations proposées dans le cadre de la carte « Paris à domicile ». Enfin, le

« La Ville de Paris a créé de nombreuses aides qui ne sont pas toujours bien connues du public. »

CASVP gère leur accueil en résidences (il y en a trois dans le 2^e). Des mains se tendent à travers la ville, que l'on ne voit pas toujours... mais elles existent bel et bien.



« Lorsque j'ai assisté à mes premières réunions du Conseil de quartier, j'ai été choquée par les interventions virulentes des habitants contre

la présence de prostituées. Sans pour autant nier les problèmes de voisinage, je n'ai pas compris leur absence de considération quant à la dignité de ces femmes dont ils ne connaissent pas le chemin de vie. C'est pourquoi, en mars, j'ai proposé de créer une commission avec quatre autres conseillers. **Notre première mission consiste à apporter de l'information** car la méconnaissance engendre la peur et la stigmatisation.

Ainsi, nous avons mis en ligne un blog que nous invitons tous les citoyens à consulter: <http://commissionprostitution.wordpress.com/> »

Karine Chevalet, conseillère de quartier Sentier-Bonne Nouvelle et responsable de la commission « prostitution ».



Acteur, metteur en scène, auteur de pièces de théâtre et réalisateur de films, **Jérôme Deschamps** α, depuis 2007, une nouvelle casquette : celle de directeur de l'Opéra Comique, ce somptueux – mais méconnu – théâtre national situé dans le 2^e arrondissement.

Opéra pour tous !

« **J**e n'habite pas dans le 2^e mais j'y travaille et... j'y passe mes nuits ! » Des nuits dédiées à mettre en lumière l'Opéra Comique que Jérôme Deschamps dirige. « Cette maison a un charme particulier », dit-il tout en improvisant une visite empreinte de merveilles au milieu des fauteuils tapissés de velours pourpre, des peintures champêtres datant du XIX^e siècle, des colonnes marbrées et des lustres dorés. « Sans compter un passé chargé de création : saviez-vous que Carmen a été créé ici ? Et les Contes d'Hoffman ou encore Pelléas et Mélisande ? Tout un patrimoine populaire sous-estimé en France alors qu'en Italie, dans n'importe quel vieux bistrot, on sert la pasta en entonnant un air d'opéra-comique ! »

C'est ce répertoire que Jérôme Deschamps souhaite faire sortir de l'oubli en permettant au public « populaire » de se le réapproprier, lui qui déserte les ors de ce théâtre national. « Ce n'est pas un problème d'argent : nous proposons des prix de places à portée de tous, allant de 6 à 115 euros. Je pense que c'est plutôt à cause de l'image élitiste qui pèse sur l'opéra en France. Les gens se disent : "Ce n'est pas pour moi". » Pour casser cette barrière culturelle, Jérôme Deschamps multiplie les initiatives. Comme de nouer, grâce à la structure des Amis et mécènes de l'Opéra Comique, des partenariats avec des associations et

des établissements scolaires pour monter une pièce de théâtre ou réaliser un film documentaire. Autre exemple avec l'opération « Un mécène, deux regards ». Le principe : acheter deux billets, un pour soi et un autre pour... un inconnu ! De même, des places sont ponctuellement offertes pour les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi habitant

« Nous proposons des prix de places à portée de tous, dès 6 €. »

dans le 2^e. « Avant, je ne connaissais que l'aspect "financier" de cet arrondissement, avec la Bourse pour laquelle je ne me pas-

sionne pas spécialement ! J'avais un cliché de quartier très cosu. Puis, à force de passer mon temps ici, j'ai découvert de fortes disparités, ce qui me l'a rendu plus attachant. » C'est pour ces plus démunis que le fondateur de la compagnie des Deschiens – avec sa femme Macha Makeïeff – ouvre ainsi les portes de « sa maison » parce que « en période de crise, on a encore plus besoin de soigner son bonheur avec ses yeux et ses oreilles ».

> **Opéra Comique**
1, place Boieldieu – 2^e
Tél. : 0825010123 (N° indigo – 0,15 €/min)
www.opera-comique.com

LES VERTS DE COPENHAGUE À PARIS 2^e : L'ÉCOLOGIE DOIT CONVAINCRE

Nous n'avons qu'une seule terre et elle est mal en point. À Copenhague, début décembre, un accord devra être trouvé, à l'échelle planétaire, visant à stabiliser le réchauffement climatique à plus de 2 °C maximum, sous peine de conséquences environnementales et humanitaires majeures pour l'ensemble de la planète. Le dérèglement climatique est un fléau dont les pays riches, qui produisent 80 % des gaz à effet de serre, sont responsables, et qui a des conséquences importantes sur les pays pauvres du Sud. Montée des eaux côtières, sécheresses, phénomènes climatiques extrêmes... Les collectivités locales doivent se mobiliser, car le phénomène est planétaire mais les enjeux sont locaux. Avec son plan climat, la Ville de Paris s'est engagée dans une démarche environnementale innovante mais qui n'a pas encore impacté l'ensemble de ses activités. En particulier, sa politique des déchets est encore trop orientée vers l'incinération et insuffisamment vers le recyclage et le réemploi. Aussi, les Verts regrettent que le projet de ressourcerie de Paris Centre, permettant la récupération d'objets anciens ou usagés, afin d'être reconfigurés plutôt que jetés, ait été refusé par la majorité municipale.

Le groupe des élu(e)s Verts.

.....

PS LE CHOIX DE L'ACTION

En augmentant les charges, en supprimant les ressources et en rognant le principe d'autonomie des collectivités locales, le gouvernement opère un retour en arrière sans précédent dans l'organisation des pouvoirs publics dans notre pays.

À Paris et en Île-de-France, c'est la capacité même d'agir des élus locaux qui est remise en cause par le retour d'un État centralisateur et autoritaire. Ce sont pourtant nous, les élus locaux du 2^e arrondissement et d'ailleurs, qui travaillons au quotidien pour réparer les effets de la crise et préparer nos territoires pour l'avenir. C'est bien l'équipe municipale autour de Bertrand Delanoë, et non l'État, qui a mis en place de nouvelles aides au logement et qui assure les missions essentielles de service public.

Acculée à l'obligation d'augmenter les impôts locaux pour compenser les défaillances de l'État, la majorité municipale a choisi de faire preuve de volontarisme politique pour répondre à la demande sociale et maintenir les outils de solidarité dont bénéficient les Parisiens.

S. Wiewiorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau – www.elusps-paris2.net

.....

PC HARO SUR LES RETRAITES DES MÈRES DE FAMILLE

Le 17 octobre dernier, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris pour les droits des femmes. En ligne de mire, les inégalités et le sexisme particulièrement d'actualité cet automne avec une mesure prônée par le gouvernement. Depuis 1971, en réparation aux discriminations qu'elles connaissent sur le marché du travail, les femmes ayant des enfants se voient attribuer une majoration de deux ans de la durée d'assurance (MDA) pour le calcul de leur pension de retraite. Le gouvernement, vient de revenir sur cet « avantage » au nom de l'égalité hommes-femmes. La deuxième année pourrait être partagée entre les parents ou attribuée à l'un d'eux. S'il est légitime de reconnaître des droits aux pères, cela ne doit pas se faire au détriment de ceux des mères, dont les salaires restent de 24 % inférieurs à ceux des hommes et dont les carrières incomplètes ne leur permettent pas d'accéder à une retraite à taux plein. D'autres solutions sont pourtant envisageables, notamment dans le cadre d'une politique familiale qui permette aux parents d'allier vie professionnelle et éducation des enfants.

Anne Sabourin, conseillère du 2^e arrondissement – anne.sabourin@paris.fr

.....

UMP RENDRE LE PALAIS DE LA BOURSE AUX HABITANTS DU 2^e...

Il n'y a que le maire de Paris et celui du 2^e pour découvrir qu'un bail de location signé en octobre 1999 pour dix ans, trouvera son terme en octobre 2009... C'est en effet dans la plus grande précipitation qu'une consultation vient d'être lancée pour trouver une utilité au palais Brongniart, plus connu sous l'appellation de palais de la Bourse. Cet immense édifice, propriété de la Ville, loué aux compagnies boursières, ne sert plus à la cotation depuis 20 ans. L'appel à projet lancé en pleine torpeur estivale et le rapport rendu au maire de Paris en février dernier, toujours tenu secret et résultat d'une consultation biaisée, n'aideront pas beaucoup les élus parisiens à trouver une bonne idée pour redynamiser cet immense palais. À moins que l'équipe municipale ne souhaite, en vérité, favoriser un projet aux dépens de l'intérêt de proximité. Pourtant, le 2^e manque de place pour la garde des plus petits, la pratique du sport, l'enseignement de la musique, des arts plastiques ou du théâtre... Alors pourquoi ne pas en profiter ?

Christophe Lekieffre – 0660953317 ou lekieffre.christophe@free.fr

Les conseils de quartier du 2^e vous invitent

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2009

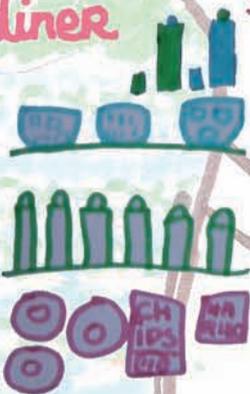
de
18H00 à
2H00

GRAND BAL DE QUARTIER À LA BOURSE

Au Palais Brongniart
8^e édition

Entrée libre et gratuite
Vestiaire obligatoire à 1€

On peut
y diner



Animations
spéciales
enfants

de 18H00 à 21H00

CIC

U
Les nouveaux
commerçants

Le
2
apprentissage

Paris
2^e

Heloise G. Merci à tous les enfants de la classe de CE2-CM1 de l'école la Jussienne